



Nous soutenons les pigistes de l'Express

Le 30 décembre 2020

SECTION SNJ ILE-DE-FRANCE

UES GROUPE EXPRESS

A L'Express, les pigistes sont des salariés de seconde zone

A L'Express, il y a deux poids et deux mesures.

Il y a ceux qui vont toucher la prime de 1 000 € – négociée par les organisations syndicales – en début d'année.

Et il y a ceux qui ne la toucheront pas, car les actionnaires de L'Express, Alain Weill (51 %) et Patrick Drahi (49 %) refusent de considérer les journalistes rémunérés à la pige comme les autres salariés.

1 000 € pour les uns CDI temps plein, zéro € pour les plus précaires

Même mépris pour les CDD qui sont contraints d'assurer des remplacements souvent au dernier moment, avec leur propre matériel dans cette période de confinement, mais qui ne peuvent même pas bénéficier des tickets restaurants. Lors du dernier CSE, la direction leur a réitéré son dédain.

A L'Express, Alain Weill est content car les résultats sont à « l'équilibre »

Un équilibre qui masque mal des relations sociales piétinées par une direction obsédée par les économies et qui y est parvenue notamment grâce aux clauses de cession à la mi-2019, à un PSE début 2020, à un déménagement pour économiser les coûts d'un immeuble à Balard qui avait pourtant été « vendu » deux ans plus tôt aux salariés comme l'endroit où il fallait absolument installer la rédaction... et qui avait contribué à augmenter la dette du groupe Express.

Et au bilan de l'année 2020 :

- A la suite du PSE, la promesse non tenue et pourtant signée par la direction de nombreuses embauches (l'effet covid) et le non-remplacement de journalistes partis pendant le confinement ;
- Des salariés en télétravail qui ont dû prendre à leur charge le matériel et la connexion – ce n'est pas comme si l'actionnaire à 49 % était un major de la Fibre !
- Pas de NAO car elles sont « suspendues » depuis début 2019 ;
- Un mal-être d'une rédaction exsangue à laquelle on demande toujours plus alors que les risques psycho-sociaux se cumulent aux risques sanitaires ;
- Plus de DRH ou plutôt si : le directeur général adjoint qui fait désormais office de DRH avec un cabinet extérieur pour l'aider. Bienvenue dans la start-up nation. Résultat : pour la première fois de son histoire, les salariés ont été payés en retard en novembre. N'en parlons plus, la direction a fait ses excuses et offre 1 000 euros de prime. Les fournisseurs, eux, attendront. Les journalistes rémunérés à la pige qui ne sont plus payés depuis des mois, aussi.
- Plusieurs journalistes rémunérés à la pige aux prud'hommes, leur droit à bénéficier de la clause de cession leur ayant été refusé unilatéralement par la direction.

Les Carnets de Prud'hommes aux Prud'hommes ?

A L'Express, on n'aime pas non plus les syndicalistes qui alertent l'inspection du travail et encouragent les salariés à faire valoir leurs droits aux prud'hommes.

D'ailleurs, la rubrique « Carnets de Prud'hommes » créée en 2010 sur lexpress.fr s'arrête fin décembre 2020. Par la volonté de la journaliste rémunérée à la pige qui fait ces chroniques depuis plus de 10 ans ? Non. Par un dédaigneux « cela n'est pas dans la ligne éditoriale de L'Express » du directeur de la publication, incapable d'argumenter cette décision prise le 2 octobre 2020.

La section du SNJ de L'Express s'insurge contre ces nouvelles discriminations provenant d'actionnaires obsédés par les économies - à condition, bien sûr, qu'elles se fassent sur le dos des autres et sans publicité.

Suite à la vente de l'Express par monsieur Drahi à monsieur Weill, l'Express ne fait plus parti du groupe Altice. Mais coté salariés, nous restons SOLIDAIRES de nos collègues.

Nous avons par ailleurs toujours le même patron ! Ce combat est aussi le nôtre.